



La Sécurité sociale, bénéficiaire des taxes sur le tabac

Rubrique : actualités - Date : mardi 9 septembre 2003

D'après le Monde de dimanche lundi, « le produit des taxes sur le tabac devrait être entièrement versé à la Sécurité sociale ». Le journal qui note que JP Raffarin a exclu sur TF1 « toute hausse de la CSG » précise qu'il a proposé d'affecter « toutes les recettes de la fiscalité du tabac sur la santé » pour noter que la mise en Suvre de la mesure est « toutefois délicate » puisque la plus grande partie des recettes de la fiscalité sur le tabac est affectée au Forec. Observant que le gouvernement a décidé de supprimer le Forec en 2005 et de le réintégrer dans le budget des affaires sociales, alors que la moitié de ses 16,6 milliards d'euros de recette proviennent du tabac, le quotidien s'interroge « reste à savoir si la totalité des recettes ira au ministère ou si une partie sera affectée à la sécurité sociale pour réduire son déficit d'au moins 10 milliards d'euros ». Le Monde qui évoque pour conclure la hausse du prix du tabac rapporte qu'à ce « niveau de prix les débitants de tabac dénoncent le développement des circuits parallèles » alors que selon Altadis (ex Seita) « la consommation, elle, devrait baisser (&) de 1 à 2% ».